

Le 24 novembre 2022

DES CHIFFRES ET DES CÉRÉALES – EDITION 2022

LA FILIÈRE CEREALIERE FRANCAISE CONFIRME SON EXCELLENCE

Intercéréales publie la nouvelle édition « *Des chiffres et des céréales - L'essentiel de la filière* », actualisé avec les données de la récolte 2021. Il brosse le portrait complet de la filière céréalière française à travers la production des différentes céréales, la collecte, l'export et la transformation pour la campagne 2021/2022.

Filière rime avec diversité des céréales et des produits transformés

La filière céréalière française représente plus de 440 000 emplois à l'ancrage territorial et patrimonial majeur. Près de 245 000 agriculteurs livrent à des collecteurs du secteur coopératif (173 coopératives, 40 000 emplois) ou du négoce agricole (300 entreprises, 10 000 emplois), qui alimentent les acteurs de la 1^{ère} transformation et les exportateurs de céréales.

- 35,4 Mt de blé tendre ont été produites en France en 2021. Sur le marché intérieur, ils alimentent les secteurs de la panification, de la boulangerie, de la biscuiterie ou encore de l'alimentation animale, de l'amidonnerie et de la filière bioéthanol.
- Le maïs est la 2^{ème} céréale produite en France. Avec 14,4 Mt de maïs grain en 2021, la France conforte sa place de 2^{ème} producteur européen. Sur le marché intérieur, cette céréale est utilisée en alimentation humaine, animale, en amidonnerie, en semoulerie et pour la fabrication d'alcool éthylique.
- La France est aussi le 1^{er} producteur européen d'orge brassicole et le 1^{er} exportateur mondial de malt : 20 % des bières dans le monde sont ainsi brassées à partir d'orges de brasserie et de malts français.
- Pour le blé dur, dont la France est le 2^{ème} producteur européen après l'Italie, les semouleries ont transformé plus de 600 000 tonnes de blé dur en semoule, qui sera ensuite transformée en pâtes ou en couscous.

Les céréales au cœur de la puissance exportatrice française

Avec plus de 30 millions de tonnes de céréales exportées, la France est le 1^{er} producteur et exportateur européen de céréales et le 7^{ème} exportateur mondial.

L'excellence française est confirmée sur le blé tendre puisque l'Hexagone est le 5^{ème} exportateur mondial en 2021/2022.

Environ 56 % des exports français sont destinés à l'Union européenne, notamment la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas, quand 43 % sont destinés aux pays tiers principalement pour des utilisations en alimentation humaine.

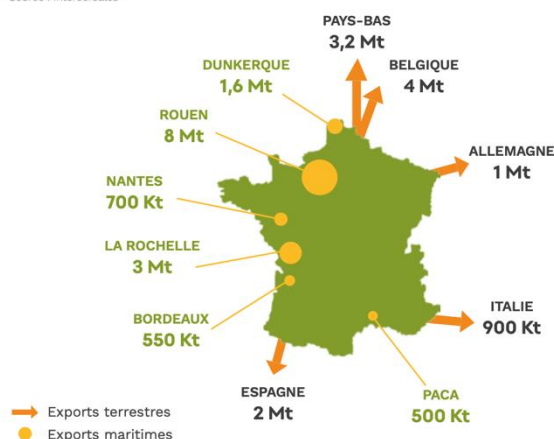
Le 24 novembre 2022

La France est aussi une puissance exportatrice de produits céréaliers comme l'amidon, secteur dans lequel 75 % du chiffre d'affaires est réalisé à l'export, et le malt, avec 80 % de la production de malt exportée en 2021/2022.

La présence de nombreuses infrastructures logistiques en France (fluviale, maritime, portuaire et routière) est une réelle force pour l'export français.

📍 Carte des flux de céréales françaises en moyenne

- Source : Intercéréales -



La filière céréalière assure l'approvisionnement des Français

Une tonne de céréale sur deux est donc destinée au marché français. Sur les 21 millions de tonnes utilisées, 29 % servent directement l'alimentation humaine sous formes de pâtes et couscous, de farine, de semoule de maïs, d'amidon ou encore de malt.

44 % des céréales utilisées en France le sont pour l'alimentation animale : 9,2 Mt de céréales ont ainsi été utilisées en 2021, avec les volailles, les porcins puis les bovins comme première valorisation.

Les animaux consomment également la plupart des coproduits de transformation des céréales (sons, drêches de brasserie, produits d'amidonnerie...) et permettent à la filière de tendre vers le zéro déchet tout au long de sa chaîne de production.

Accès à la brochure [ici](#)

A travers des cartes, graphiques et de nombreux chiffres, cette brochure est un outil permettant de mieux situer la place occupée par les 18 espèces de céréales cultivées en France, en Europe et dans le monde, sur les volets de production, transport, export et transformation.

À PROPOS D'INTERCÉRÉALES

Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalières. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international. La filière céréalière française compte 440 000 emplois, 240 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.